

 **CROIX BLEUE**^{MD}




AVANTAGE
BLEU^{MD}



*Économiser
sur des
services de santé
et de mieux-être*


AVANTAGE BLEU^{MD}

Soyez récompensé grâce à
votre adhésion à Croix Bleue^{MD}

 Réalisez automatiquement des économies sur le coût des produits et services de soins de santé suivants, même s'ils ne sont pas couverts par votre régime d'assurance :

- Soins dentaires
- Conditionnement physique et mieux-être
- Services audiologiques
- Fournitures et appareils médicaux
- Soins infirmiers
- Services en pharmacie
- Soins de la vue
- Autres services

Comment fonctionne Avantage Bleu?

 Choisissez parmi des centaines de fournisseurs de soins de santé qui offrent le rabais Avantage Bleu.

Il suffit de présenter votre carte d'identification de Croix Bleue et de mentionner le programme Avantage Bleu au fournisseur participant afin de recevoir votre rabais. De nouveaux fournisseurs se joignent continuellement au programme. Le rabais Avantage Bleu pourrait être remplacé par un autre rabais si ce dernier s'avère plus avantageux pour les adhérents de Croix Bleue.

Vous voulez en savoir plus?

Rendez-vous au www.avantagebleu.ca.

* La liste des fournisseurs participants et les différents rabais proposés peuvent changer sans préavis. Pour les renseignements les plus récents, communiquez directement avec le magasin ou rendez-vous au www.avantagebleu.ca.

Les renseignements sur les fournisseurs sont fournis dans le seul but d'informer nos adhérents des rabais actuellement offerts. Notre intention n'est nullement de suggérer une préférence à l'égard d'une entreprise ou d'un produit particulier. L'adhérent et le fournisseur demeurent responsables du produit et du coût final de celui-ci. Les fournisseurs ne sont pas tenus d'accorder aux adhérents ou à leurs personnes à charge les rabais Avantage Bleu sur des produits qui sont déjà réduits ou pour lesquels une promotion par coupon est en cours au moment de l'achat.

